

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 17 octobre 2011

2011 V. 34G Vœu relatif à la situation du centre de santé du Moulinet.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

L'avenir du centre de santé Moulinet situé au 21 rue du Moulinet dans le 13^e arrondissement géré actuellement par la Mutualité Française - Union territoriale de Mutualité d'Ile de France (UTMIF) serait gravement menacé.

Considérant les informations issues du Conseil d'administration de l'UTMIF du 21 septembre et des annonces effectuées directement auprès du personnel du centre de santé le 28 septembre dernier ; celles-ci nous font désormais craindre pour la continuité de l'offre de soins de premier recours actuellement accessible aux habitants et à la survie du centre de santé dans un avenir très proche ;

Considérant que la dégradation de la situation économique de l'UTMIF pourrait provoquer la fermeture de plusieurs entités du groupe sur Paris et en banlieue parisienne (activités dentaires, optiques...) ainsi que la suppression d'une centaine de postes dont près de la moitié concerneraient le seul centre de santé du Moulinet ;

Considérant alors qu'une part substantielle de l'offre de soins du 13^e arrondissement en secteur 1 serait menacée de disparaître et, qu'en outre, le centre du moulinet accueille également aujourd'hui une partie des activités médicales et des patients du Centre Saint Victor dans le 5^e.

Considérant que les propositions faites aux gestionnaires du centre en vue de rejoindre la coordination des centres de santé de Paris n'ont pas été suivies d'effets ;

Considérant que, malgré les engagements affirmés auprès du Maire de Paris de pérennisation par les dirigeants de la Mutualité Française et de l'Union territoriale de Mutualité d'île de France (UTMIF) du centre de santé Saint Victor dans le 5e arrondissement, ce projet de réouverture demeure à ce jour également très incertain ;

C'est pourquoi, sur proposition de Jérôme Coumet et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés,

Emet le vœu que le Maire de Paris :

- Réaffirme son souhait de voir une offre de soins du centre du moulinet pérennisée ;
- Interpelle les acteurs mutualistes afin de poursuivre, de développer et de garantir la continuité des missions d'accès aux soins conformément aux valeurs mutualistes ;
- Se rapproche sans délai de la direction de l'UTMIF, de la Mutualité Française, de l'Etat (ARS Ile-de-France), afin d'obtenir des garanties sur la poursuite des activités de soins et de prévention de santé menées par le Centre du Moulinet.